

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	RUE NOLLET	Numéro	753602
Adresse du site	91, avenue de Clichy	Hauteur	R+7 (23.6m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Remplacement des antennes existantes 2G/3G/4G/5G 2100MHz par 3 antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G avec ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G.		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2023
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	06/12/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	06/01/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) ainsi que le partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4/m 5G (3500) : 0° < 5V/m - 120° < 5V/m - 240° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.6m		

Incidence visuelle

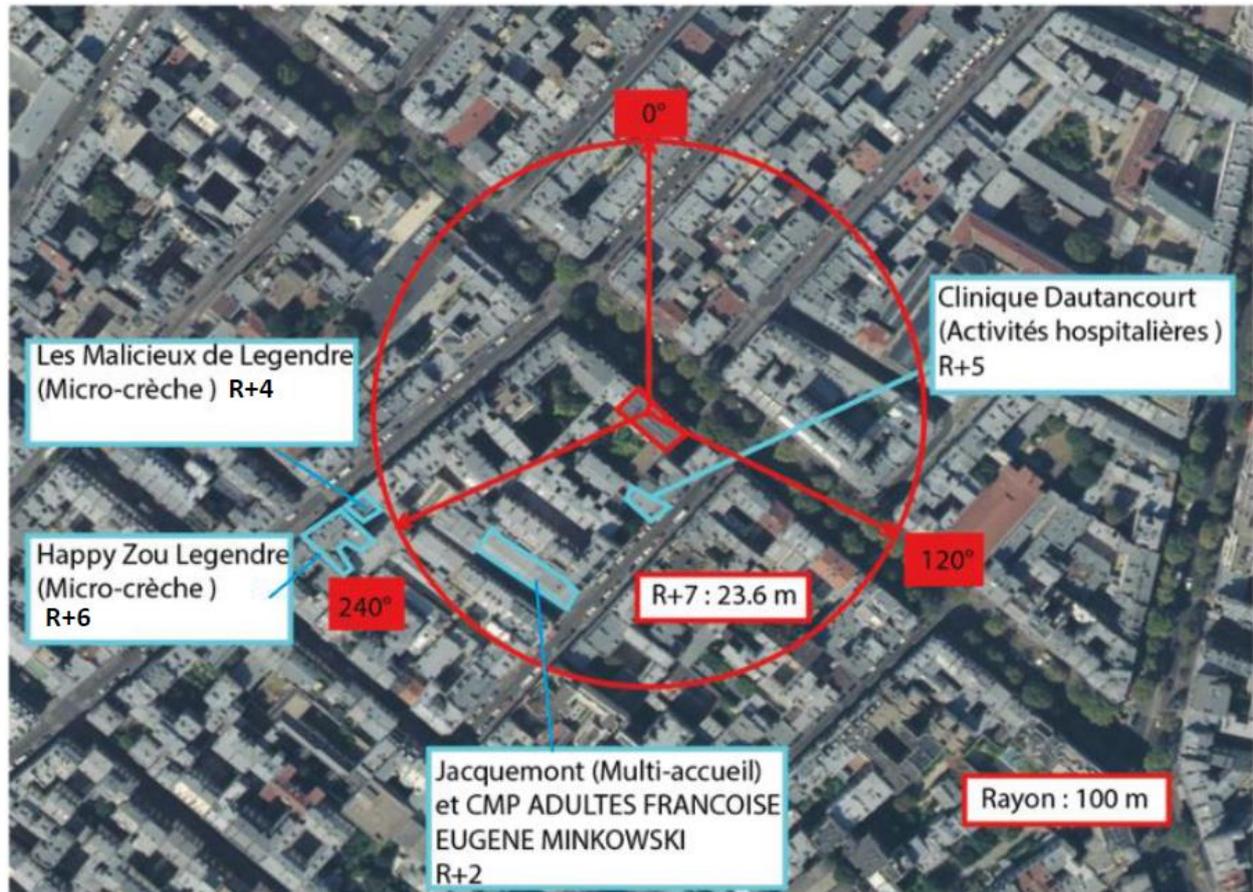
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 antennes à faisceaux fixes et orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur En m	Situé dans le lobe principale l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Jacquemont (Multi-accueil)	12 rue Jacquemont PARIS 75017	9 m	NON	65	1.53
CMP ADULTES FRANCOISE EUGENE MINKOWSKI	12 RUE JACQUEMONT PARIS 75017	9m	NON	65	2.45
Les Malicieux de Legendre (Micro-crèche)	116 rue Legendre PARIS 75017	21 m	OUI	100	2.03
Happy Zou Legendre (Micro-crèche)	118 rue Legendre PARIS 75017	15 m	OUI	100	1.65
Clinique Dautancourt (Activités hospitalières)	6 RUE JACQUEMONT PARIS 75017	18 m	NON	27	3.07

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

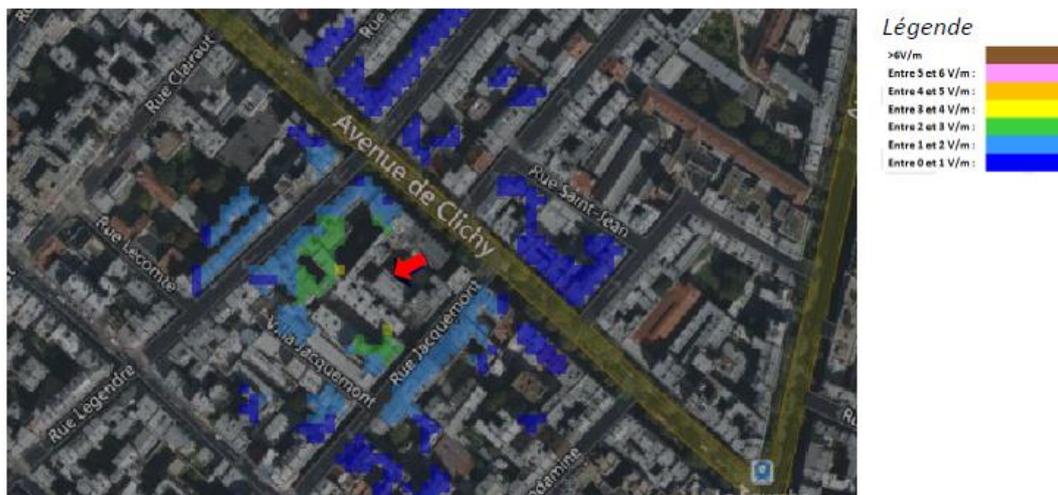
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. **Azimut 240°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

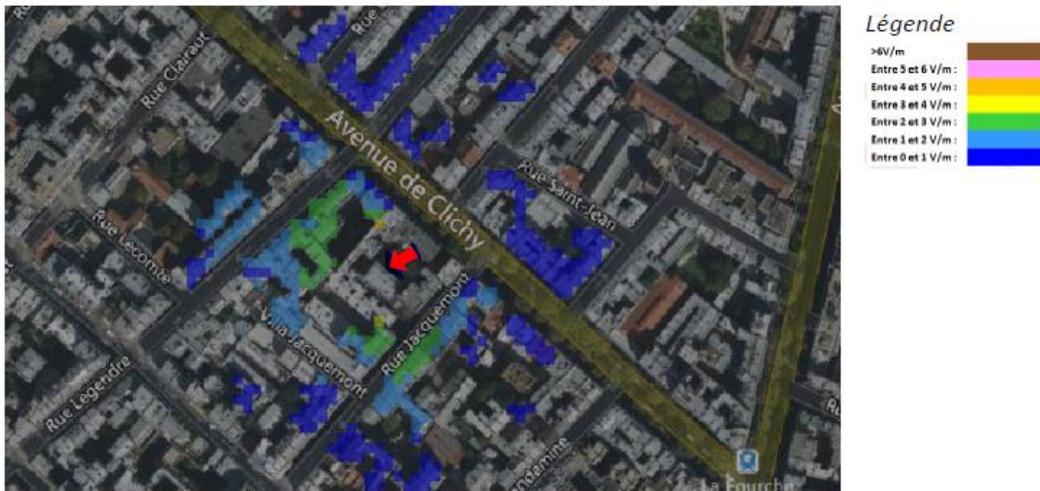
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :

Pas d'impact visuel depuis ce point de vue de la voie publique

Vue des Azimuts**Secteur 0 : 0°****Secteur 1 : 120°****Secteur 2 : 240°**